

# WALH'INFOS

NUMERO 1 - SEPTEMBRE 2019

Photo : Robert Ollbrechts



Centre géographique

SEMAINE  
DES INITIATIVES

NOUVEAU LOGO  
& NOUVEAU SITE

VALORISATION DU  
VIEUX CHATEAU





## Walh'infos n° 1 - Septembre 2019

Chères Walhinoises, Chers Walhinois,

Vous tenez entre vos mains votre nouveau bulletin communal, Walh'infos. Son objectif ? Vous informer sur les principales évolutions, nouveautés et décisions prises au sein de notre commune. Il vise également à mettre en lumière les initiatives des Walhinois et des Walhinoises motivés qui souhaitent mettre à l'honneur notre patrimoine, animer leur quartier, proposer des activités favorisant le vivre ensemble au sein de notre belle commune rurale et dynamique. En effet, beaucoup de choses se passent à Walhain dans une multitude de domaines. Il est donc de notre devoir de mettre tout en œuvre afin de promouvoir toutes ces activités, toutes ces initiatives.

Ce premier Walh'infos est ainsi l'occasion de vous présenter la Semaine des initiatives. Au menu : conférences, table-ronde des jeunes et des bénévoles, marché des producteurs locaux, concerts, rencontres jeunes/aînés, ... une semaine festive qui vise avant tout à rassembler, à renforcer les liens entre nos villages, entre les jeunes et les moins jeunes, entre les personnes isolées, précarisées et celles qui ont du temps à donner, des talents à partager.

Vous retrouverez également dans ce nouveau bulletin communal des rubriques plus classiques comme les avis à la population, la planification des travaux routiers, un agenda, ... plusieurs articles décrivant les projets en cours en matière de développement touristique, de cohésion sociale, d'aménagement de nos espaces publics,... ainsi que les échos des derniers conseils communaux,...

Ce bulletin communal nouvelle formule participe à l'objectif de modernisation de l'information et de la communication au sein de notre commune, tout comme le nouveau logo ainsi que notre nouveau site internet qui vous sont également présentés dans ce premier numéro.

Nous espérons que ces nouveaux outils répondront à vos attentes en matière d'information et de communication.

Bonne lecture !

Pour le Collège communal,  
Xavier Dubois,  
Bourgmestre

## Sommaire

Avis à la population	3	Participation citoyenne	15
Vie politique	5	Travaux	16
Tourisme & Patrimoine	8	Urbanisme	17
Sport & Jeunesse	10	Agriculture & Environnement	18
Enfance & Education	11	Mobilité	20
Cohésion sociale	12	Sécurité	21
Logement	13	Agenda	22

## Guichet population : nouvel horaire depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019 !



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les horaires d'ouverture au public du service Population-Etat civil ont été modifiés comme suit :

- Le lundi de 9h à 12h
- Le mardi de 9h à 12h
- Le mercredi de 12h30 à 20h
- Le jeudi de 9h à 12h
- Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30

## Fermeture des bureaux de l'Administration communale :



Nos bureaux seront fermés les : Vendredi 27 septembre, Vendredi 1<sup>er</sup> novembre, Lundi 11 novembre, Vendredi 15 novembre, Mercredi 25 décembre et Jeudi 26 décembre 2019.

---

## Mon DOSSIER : Accédez en un clic à vos informations dans le Registre national et obtenez gratuitement des certificats administratifs !

Pas le temps de vous rendre à l'Administration communale ? Saviez-vous qu'il existe une solution ?



Avec « Mon DOSSIER », vous pouvez réduire vos déplacements à l'Administration communale. Cette application internet vous donne accès à toute une série de documents, chez vous, gratuitement et 24 heures/24. Cela vous permet de consulter vos données au Registre national, télécharger ou imprimer des certificats personnels. Ces documents ont la même valeur juridique que ceux délivrés à la commune.

Pour accéder à cette application (<https://mondossier.rn.fgov.be/>), vous avez besoin d'un ordinateur avec une connexion internet, de votre carte d'identité et d'un lecteur de carte.

---

## Politique en matière de protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel



Le respect de la vie privée est primordial, raison pour laquelle l'Administration communale de Walhain accorde la plus haute importance à la protection et à la sécurisation de vos données personnelles.

En vue d'accomplir ses missions d'intérêt public, l'Administration communale est amenée à traiter vos données à caractère personnel et ce conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, mieux connu sous l'acronyme « RGPD ». Elle veille en effet à traiter vos données à caractère personnel de manière adéquate, pertinente et limitée à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées.

Cette politique décrit la manière dont l'Administration communale traite vos données à caractère personnel et vous informe sur vos droits en cas de traitement de vos données à caractère personnel par la Commune.

Celle-ci est disponible sur notre site internet [www.walhain.be](http://www.walhain.be) ou en version papier au guichet du service Population-Etat civil.

# 4

## Nouveau logo et nouveau site internet !

Beaucoup de choses se passent à Walhain dans une multitude de domaines. Malheureusement, trop souvent, une partie de ces activités ne rencontrent pas le succès espéré par défaut de communication. Une communication efficace et ciblée des activités organisées par nos associations, nos entreprises, nos clubs sportifs et mouvements de jeunesse mais aussi des activités organisées par la commune et le CPAS doit être développée. De manière générale, une amélioration des outils d'information et de communication à la population est nécessaire.

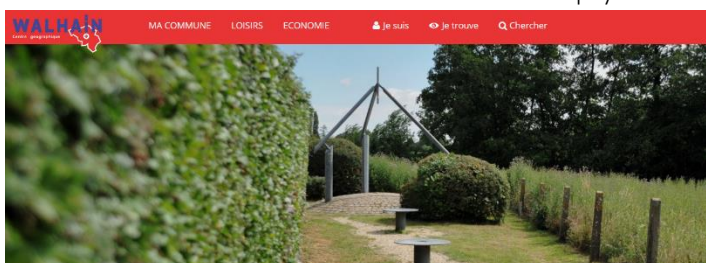


Plusieurs axes sont mis en œuvre afin de dynamiser et d'améliorer l'efficacité de nos différents outils de communication. Ainsi, depuis plusieurs mois, nous avons renforcé l'exploitation de notre **page Facebook** afin de communiquer en direct avec la population (annonce des événements, des travaux en cours, appels à candidatures, avis à la population, ...).

Depuis le 10 septembre 2019, nous avons également mis en ligne notre **nouveau site internet**.

Plus aéré, plus clair, plus moderne, ce nouveau site se veut également plus intuitif. Il sera petit à petit équipé d'outils interactifs. Si toute une série de documents officiels gratuits peuvent déjà être obtenus via « Mon dossier » (voir ci-dessus), un outil de commande des documents administratifs payants sera

intégré à notre nouveau site internet. Par ailleurs, ce nouveau site permettra l'intégration de cartes interactives qui seront alimentées à la fois par l'administration et les citoyens en vue d'accéder à des informations de terrain communiquées en temps réel à la population ainsi qu'aux touristes désireux de découvrir nos campagnes, nos producteurs et artisans locaux et notre patrimoine.



La modernisation de notre identité visuelle, au-delà de notre site internet, passe également par l'adoption d'un **nouveau logo**. Celui-ci se veut plus moderne et plus épuré tout en intégrant les éléments et symboles essentiels de notre territoire. Le blason de la commune, la croix des Trinitaires, est placé au centre d'une carte de la Belgique modernisée. Il constitue ainsi un point de repère géographique afin d'appuyer notre statut de Centre géographique de la Belgique. Un troisième élément vient compléter cette identité visuelle : le vieux château de Walhain y fait en effet son apparition, symbolisé par une tour médiévale qui vient coiffer le « i » de Walhain. L'intégration du château dans notre logo cadre avec le développement de notre nouvelle stratégie touristique axée autour de la valorisation touristique de ce site exceptionnel (voir article plus loin). Ce nouveau logo constitue un ensemble formant l'identité de nos villages, de notre commune, avec comme spécificité, celle d'être située au centre de la Belgique, tout en mettant en avant notre patrimoine, notre ouverture, notre dynamisme mais également notre authenticité. Des déclinaisons monochromes du logo principal ont aussi été développées afin d'en permettre une utilisation variée.



Enfin, cet objectif de modernisation de nos outils de communication passe également par la création d'une **newsletter** (pour vous y abonner, rendez-vous sur notre site internet : [www.walhain.be](http://www.walhain.be)), la modernisation de la feuille communale ainsi que de notre bulletin d'information communal, désormais baptisé « **Walh'infos** ».

Bonne découverte de nos nouveaux outils de communication !

### Votre site !

Association, club, comité, groupe sportif ou culturel, commerçant ou indépendant dans notre commune ?

Envoyez-nous vos coordonnées à l'adresse [communication@walhain.be](mailto:communication@walhain.be), nous en ferons la promotion sur notre site internet !

## Collège communal



Bourgmestre – Xavier DUBOIS

Groupe Avenir communal

Attributions : Finances, Sécurité, Etat-civil, Développement durable, Ruralité, Agriculture, Communication, Gouvernance.

Contact : 0478/87.95.59 - [xavier.dubois.mandataire@walhain.be](mailto:xavier.dubois.mandataire@walhain.be)



1<sup>er</sup> échevin – Jean-Marie GILLET

Groupe Ecolo

Attributions : Urbanisme, Logement, Economie, Développement local, Tourisme, Patrimoine, Nouvelles technologies.

Contact : 0486/64.50.37 - [jean.marie.gillet.mandataire@walhain.be](mailto:jean.marie.gillet.mandataire@walhain.be)



2<sup>ème</sup> échevin – Serge-Francis SPRIMONT

Groupe Avenir communal

Attributions : Travaux publics, Culture, Sports, Festivités locales, Jumelages, Commémorations.

Contact : 0472/42.00.70 - [francis.sprimont.mandataire@walhain.be](mailto:francis.sprimont.mandataire@walhain.be)



3<sup>ème</sup> échevin – Vincent EYLENBOSCH

Groupe Ecolo

Attributions : Mobilité, Energie, Environnement, Bien-être animal.

Contact : 0495/17.65.31 - [vincent.eylenbosch.mandataire@walhain.be](mailto:vincent.eylenbosch.mandataire@walhain.be)



4<sup>ème</sup> échevine – Isabelle VAN BAVEL-DE COCQ

Groupe Avenir communal

Attributions : Enseignement, Extrascolaire, Jeunesse, Affaires sociales, Participation, Coopération au développement.

Contact : 010/65.06.17 – [isabelle.vanbavel.mandataire@walhain.be](mailto:isabelle.vanbavel.mandataire@walhain.be)



Présidente du CPAS – Agnès NAMUROIS

Groupe Ecolo

Attributions : Présidence du Centre Public d'Action Sociale

Contact : 010/65.83.97 – [agnes.namurois.mandataire@walhain.be](mailto:agnes.namurois.mandataire@walhain.be)



André LENGELE  
Conseiller communal  
Groupe Avenir communal  
Contact : 010/65.51.45  
[andre.lengele.mandataire@walhain.be](mailto:andre.lengele.mandataire@walhain.be)



Philippe MARTIN  
Conseiller communal  
Groupe WAL1  
Contact : 010/65.12.31  
[philippe.martin.mandataire@walhain.be](mailto:philippe.martin.mandataire@walhain.be)



Isabelle DENEFF-GOMAND  
Conseillère communale  
Groupe WAL1  
Contact : 010/65.52.34  
[isabelle.denef.mandataire@walhain.be](mailto:isabelle.denef.mandataire@walhain.be)



Didier HAYET  
Conseiller communal  
Groupe WAL1  
Contact : 0476/59.68.50  
[didier.hayet.mandataire@walhain.be](mailto:didier.hayet.mandataire@walhain.be)



Jules PRAIL  
Conseiller communal  
Groupe WAL1  
Contact : 010/65.07.89  
[jules.prail.mandataire@walhain.be](mailto:jules.prail.mandataire@walhain.be)



Ria BREYNE  
Conseillère communale  
Indépendante  
[ria.breyne.mandataire@walhain.be](mailto:ria.breyne.mandataire@walhain.be)



Mélanie HAUBRUGE  
Présidente du Conseil communal  
Groupe Avenir communal  
[melanie.haubruge@walhain.be](mailto:melanie.haubruge@walhain.be)



Laurence SMETS  
Conseillère communale  
Groupe WAL1  
Contact : 010/65.15.63  
[laurence.smets.mandataire@walhain.be](mailto:laurence.smets.mandataire@walhain.be)



Nicole THOMAS-SCHLEICH  
Conseillère communale  
Groupe WAL1  
Contact : 010/65.00.06  
[nicole.thomas.mandataire@walhain.be](mailto:nicole.thomas.mandataire@walhain.be)



Olivier PETRONIN  
Conseiller communal  
Groupe Avenir communal  
Contact : 010/65.96.63  
[olivier.petronin.mandataire@walhain.be](mailto:olivier.petronin.mandataire@walhain.be)



Francine KEKENBOSCH-VANLIERDE  
Conseillère communale  
Groupe WAL1  
Contact : 010/65.76.71  
[francine.kekenbosch.mandataire@walhain.be](mailto:francine.kekenbosch.mandataire@walhain.be)



Bernadette VANDENBOSCH  
Conseillère communale  
Groupe Avenir communal  
Contact : 0498/37.66.63  
[brenadette.vandenbosch.mandataire@walhain.be](mailto:brenadette.vandenbosch.mandataire@walhain.be)



Nadia LEMAIRE  
Conseillère communale  
Groupe Ecolo  
Contact : 0494/57.34.94  
[nadia.lemaire.mandataire@walhain.be](mailto:nadia.lemaire.mandataire@walhain.be)



## CONSEIL COMMUNAL DU 24 JUIN :

**Adaptation du règlement de taxe relatif à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés** (voir feuille communale de juillet)

**Règlement relatif à la délivrance et à l'utilisation de chèques à valoir en paiement de biens ou de services auprès de producteurs, artisans ou commerces locaux bénéficiant d'un label dans le cadre du Programme communal de Développement rural / Agenda 21 Local** (voir feuille communale de juillet)

**Convention entre la Commune de Walhain et l'Asbl Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie (Creccide) relative à la mise en place et au suivi d'un Conseil communal des Enfants** - La mise en place d'un Conseil communal des Enfants est essentielle pour sensibiliser les jeunes aux enjeux démocratiques de notre société et susciter dès le plus jeune âge des comportements citoyens responsables et solidaires, ainsi que pour les écouter dans leurs avis souvent très pertinents. La commune se fera accompagner par l'Asbl Creccide, organisme de référence en la matière.

**Marché public de fournitures relatif à la réalisation et l'installation d'une aire de jeux sur la Place du Bia Bouquet à Walhain-Saint-Paul** - La commune a obtenu une subvention d'un montant de 15.000 € pour l'implantation d'une aire de jeux sur la Place du Bia Bouquet à Walhain-Saint-Paul dans le cadre de l'appel à projets intitulé « C'est ma ruralité ». L'implantation d'une aire de jeux y permettra de créer un lieu de rencontre entre les enfants, leurs parents ou grands-parents occupant ces logements, ainsi que pour les utilisateurs de la salle de quartier et tous les habitants du village, permettant à ces derniers de s'approprier ce nouveau quartier et le vaste espace vert de cette place publique ; le marché public porte sur un montant maximum de 30.000 euros TVAC.

**Règlement relatif à la mise à disposition gratuite de vélos communaux dans le cadre du Plan communal cyclable de Walhain.** Le projet « Commune pilote Wallonie cyclable » a permis, en 2014, de faire l'acquisition de vélos neufs dans le but de les mettre gratuitement à la disposition des citoyens. Après quelques années de fonctionnement, il fallait garantir un certain roulement entre les particuliers bénéficiaires de ce type de prêt pour le limiter dans le temps et l'élargir aux nouveaux opérateurs touristiques qui se développent sur notre commune.

## CONSEIL COMMUNAL DU 2 SEPTEMBRE :

L'ordre du jour de ce conseil était constitué de nombreux points liés au fonctionnement et à la **désignation des présidents et des membres de l'Office du Tourisme, des nombreux conseils consultatifs et commissions** à la suite des appels à candidatures lancés au printemps dernier. A l'exception de la commission locale de développement rural soumise à une composition prévue par un décret, tous les candidats membres répondant aux conditions fixées ont été élus par vote à bulletin secret sans sélection aucune. Les candidat.e.s président.e.s ont été élu.e.s pour 3 ans renouvelables et, en l'absence de candidature, les conseils consultatifs concernés proposeront un.e candidat.e président.e à l'issue d'une première réunion.

**Demande de permis unique relatif à l'extension du parc éolien aux lieux-dits Baudecet et Diquet sur les territoires des communes de Gembloux et de Walhain.** Le conseil communal s'est unanimement opposé à un tel projet de 7 éoliennes supplémentaires, déplorant l'absence totale de concertation préalable alors qu'il s'agit d'un projet qui impacte grandement l'environnement de nombreux quartiers et habitants de Walhain.

### Plusieurs conventions ont été également votées :

- Deux conventions relatives à la natation scolaire seront signées : l'une avec Aqua Nil et l'autre, c'est nouveau, avec le Complexe sportif de Blocry pour l'année 2019-2020 permettant d'étendre les cours de natation de la 1ère à la 4ème primaire
- Convention de collaboration entre la Commune de Walhain et l'Asbl Rurawal relative à l'utilisation durable et innovante du cheval de trait pour assurer la propreté des espaces publics en milieu rural
- Adhésion de la Commune de Walhain à la Plateforme francophone du Volontariat dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Cohésion Social de Walhain 2020-2025 : cette collaboration nous permet de faire appel à une organisation spécialisée et bien rôdée en matière de développement du volontariat.

L'ensemble des points et débats de ces conseils sont disponibles, après approbation, sur [www.walhain.be](http://www.walhain.be).

## Projet de réaménagement et mise en valeur du site du Château médiéval de Walhain



Le 29 avril dernier, le Conseil communal ratifiait la proposition du Collège d'introduire une demande de subvention à la Région wallonne pour la valorisation

touristique de notre château médiéval. Il est en effet primordial que les travaux de consolidation des ruines du Vieux château soient complétés par un véritable projet à vocation touristique qui permette d'ouvrir le site à tous les citoyens et d'en faire un pôle d'attractivité majeur de notre commune. Lors de sa séance du 16 mai dernier, le Gouvernement wallon a retenu le projet déposé par notre commune en débloquant une enveloppe de 1.000.000 € pour un investissement estimé de 1.250.000 €.

Walhain dispose d'un des rares châteaux de plaine de Wallonie. Le site du Vieux Château présente une superficie non bâtie importante (7,2 ha) à proximité de quartiers d'habitations, et à deux pas du centre de Walhain (place Communale à 200 mètres).

Situé dans un cadre topographique relativement bien préservé, les ruines de ce château féodal appartenaient jusqu'il y a peu au privé et n'étaient pas entretenues.

Acquis dans un premier temps par l'IPW (l'Institut du Patrimoine wallon) en 2009, il a ensuite été cédé à la commune par bail emphytéotique. Il a fait l'objet de nombreuses publications et de nombreuses fouilles principalement portées par le professeur Laurent Verslype et des étudiants tant belges qu'internationaux, principalement venus des USA.

Après plusieurs études et des premiers chantiers, la Commune vient de lancer un marché public visant la consolidation partielle des ruines du château pour un budget de 900.000 €, subsidié à hauteur de 60%. Ces travaux importants n'auraient pas de sens s'ils ne sont pas justifiés par un ambitieux plan de valorisation touristique dont le site a besoin pour être mieux connu, mais aussi dont la Commune a besoin pour développer, notamment au travers du tourisme, son volet économique actuellement beaucoup trop faible.

Pour défendre un tel projet ambitieux, la Commune a pu s'appuyer sur :

- o Une fiche PCDR (Plan Communal du Développement Rural) qui sera la plateforme participative et collaborative du projet ainsi que la référence budgétaire datant de 2013 ;

- o Le dossier documenté et chiffré de l'Institut du Patrimoine datant de 2008 ;
- o Les nombreuses fouilles et travaux menés par l'UCL et des étudiants d'universités nord-américaines qui n'ont pas été suffisamment mises en évidence et qui représentent une remarquable matière pour enrichir une visite guidée au travers des moyens technologiques actuels ;
- o Des associations locales et régionales disposées à s'investir dans une valorisation des richesses du site : les amis du Vieux château, des groupes de travail du PCDR, Natagora, le groupe Sentier, des historiens locaux impliqués depuis des décennies dans l'histoire du site, les membres du futur PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature, le site est considéré comme présentant une très grande richesse à intérêt biologique), Rurawal ASBL, les journées du patrimoine, les organisateurs du parcours d'artiste, des organisateurs de concerts,... ;
- o Le support de notre Office du Tourisme, de la Maison du Tourisme du BW, de la Province du BW et de l'Agence wallonne du Patrimoine ;
- o Une étude économique commandée à la société BDO ;

De manière concrète, les travaux de valorisation touristique du château envisagés visent la réalisation des aménagements suivants (sécurisation, aire de jeux) dans le cadre d'un délai estimatif 2020 (début) – 2022 (fin) : aménagement des chemins de promenade, aménagement des passerelles et placettes en bois, valorisation touristique de l'espace naturel, espaces didactiques, aménagement d'une placette le long de



la rue du Centre, plaine de jeux, module en bois avec balançoire, poubelles, bancs, panneaux didactiques, râtelier vélo, bâtiment d'accueil/toilettes (antenne OFT local).

Le site est actuellement fermé par des fils barbelés ou grillages, mais accessible sur rendez-vous via le chemin d'accès depuis la rue du Vieux-Château.

D'un point de vue biologique, le site représente un large espace vert en milieu urbanisé où la flore et la faune locale peuvent se développer. Les alentours du château sont composés de plusieurs types de milieu : le sud du site est un milieu ouvert (prairie) ; une zone à l'est du château, et le côté



nord des douves sont des milieux humides, où s'étendent deux plans d'eau (au nord des douves) ; alors que le nord du site, jusqu'à la Place Communale, est une zone boisée. Les quelques haies présentes le long du terrain et à proximité du château sont principalement constituées d'aubépines ou de hêtres. Le ruisseau des Radas coupe le site du sud au nord où il rejoint la Place Communale. Il est entouré d'un milieu très humide sur tout son long, accueillant, dans la partie sud du site, un alignement remarquable de saules. Cette mosaïque d'habitats proches les uns des autres favorise à priori la biodiversité. Néanmoins, en absence de gestion écologique, les milieux ouverts et les zones humides auront tendance à disparaître suite au développement de la flore arbustive et arborée.

D'un point de vue paysager, les ruines se situent sur une butte et sont entourées d'un cordon en hauteur, qui permettait au château d'être protégé par des douves. Le Vieux château est visible depuis les rues alentour mais sa volumétrie se mêle

à celles des nombreux arbres qui ont poussés sur le site, qui le dissimulent parfois trop. Les vues sont relativement courtes sur ce site peu mis en valeur. De même, l'accès à la partie nord est impossible depuis le château, le milieu étant trop densément boisé. Depuis la Place Communale, les grilles empêchent le passage. Le ruisseau coupant le site d'est en ouest, et rejoignant le ruisseau de Radas, est encaissé et très peu mis en valeur. Les fonds de parcelles donnant sur ce ruisseau sont encombrés et peu esthétiques. Par ailleurs, il n'est pas possible de traverser le site de part en part, empêchant une communication entre des quartiers pourtant très proches.

Cet ambitieux projet sera mis en œuvre en concertation avec la population et en collaboration avec les différentes associations impliquées, dont, principalement, les Amis du Vieux Château que nous remercions pour le travail réalisé depuis de nombreuses années en vue de préserver et de mettre en valeur ce site d'exception.

## Riche patrimoine en pauvre état : des citoyens plein d'initiatives !

Walhain est riche d'un petit patrimoine très varié : chapelles, reposoirs, potales ... hérités de nos aïeux, « endroits d'âmes » où souvent des citoyens ont déposé leur chagrin et leur bonheur.

Certains monuments sont dans un état de conservation et d'entretien exceptionnel. Mais d'autres sont dans un bien triste état (structure chancelante, grille ouverte ou absente, intérieur vandalisé).

Un groupe de Walhinois s'intéresse à ce patrimoine afin de le conserver, le transmettre, le mettre en valeur dans notre paysage rural, en préserver l'histoire (petite et grande) et tisser des liens entre personnes. Différentes initiatives ont déjà démarré ! Un inventaire physique et historique est en cours de réalisation.



### Nous recherchons :

- un maximum d'informations (dénomination avérée ou supposée, état, histoire, anecdotes ...),
- des bras / compétences / matériaux / idées pour maintenir ou remettre en état ces édifices.

La rénovation de ces édifices peut se faire d'initiative. Rien de tel que de se retrouver à quelques voisins pour aider un propriétaire, discuter avec les villageois, qui parfois âgés, continuent inlassablement à entretenir, nettoyer, désherber tel ou tel élément.

Pour des travaux plus importants, des aides publiques existent et notre groupe peut aider les propriétaires qui souhaitent entreprendre des démarches. Notre vœu est que chacun de ces édifices soit conservé, restauré et valorisé et devienne l'objet de promenades, de rencontres, de commémoration, de réconfort ...

### Envie de participer ?

Contactez les citoyens impliqués :  
([chapelles.walhain@gmail.com](mailto:chapelles.walhain@gmail.com))

Ekki Starck (TSL) : 0475/31.82.18 -  
braun.starck@gmail.com

Alain Wafflard (Perbais) :  
0471/42.79.96 - alain@perbais.be

Pascal Froment (TSL) : 0475/63.77.96  
-pofroment@gmail.com

Ria Breyne (TSL) :  
breyne.ria@gmail.com

Jean-Luc Gilot (WSP) : 0474/22.14.91  
- gilotjeanluc@gmail.com

Emmanuel Chalmagne (WSP) :  
e.chalmagne@gmail.com

Philippe Martin (TSL) : 0495/82.69.94  
- philippe.martin@walhain.be

## Je cours pour ma forme : Session d'automne

Le Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors: tout le monde est le bienvenu! Pas besoin d'être sportif. Pas besoin de savoir courir. La formation débute du niveau zéro!

**3 niveaux sont proposés :** 0-5 km : pour les débutants ; 5-10 km : pour celles et ceux s'étant déjà essayé à la course et qui souhaitent s'améliorer ; 10-15 km : pour les plus expérimentés. Les séances se déroulent au rythme d'1x par

semaine (le lundi) pendant trois mois. Chaque groupe est encadré par 2 animateurs brevetés.

**La 1ère séance a eu lieu lundi 9 septembre à 19h en la salle communale « Les Cortils » (buvette du football) à Tourinnes-Saint-Lambert. N'hésitez pas à rejoindre le groupe, il n'est jamais trop tard !**

Infos et inscriptions auprès du service Animation (010/65.32.16 ou [animation@walhain.be](mailto:animation@walhain.be)).



## Été solidaire : Aménagements potagers dans le nouveau quartier du Bia bouquet



Cette année, durant la 1ère quinzaine du mois d'août, nos étudiants ont aménagé un jardin potager en réalisant des parcelles potagères, un bac à compost et des bacs potagers surélevés, destinés aux habitants de la nouvelle place du Bia Bouquet.

L'inauguration a eu lieu le mercredi 14 août dernier.

Nous saluons la participation de **Marie, Nicolas, Thibaut, Vanilla, Théo, Joséphine, Anne, Benjamin** et leur encadrante **Virginie**.



## Place aux enfants : appel aux hôtes d'un jour !

Cette année, l'Opération « Place aux enfants » se déroulera le 19 octobre et aura pour thème « Place aux enfants se bouge pour le climat ».

Cette opération est l'occasion de faire découvrir le « monde des adultes » aux enfants âgés de 8 à 12 ans, au travers d'un ensemble de visites tout en les sensibilisant à cette thématique. C'est pourquoi, nous recherchons activement des hôtes d'un jour susceptibles de pouvoir proposer une activité.

Qui sont les hôtes d'un jour : des acteurs de la société qui ouvrent bénévolement leurs portes dans la mesure de leurs moyens et de leurs disponibilités. Producteurs locaux, milieux associatifs,



commerçants, professions libérales, entreprises, artistes, créateurs ou passionnés... tous peuvent participer à "Place aux enfants". Accueillir quelques enfants ce jour-là, c'est leur permettre de découvrir un aspect concret de la citoyenneté à travers une expérience d'adulte. Une activité à priori "ordinaire" pour un adulte, peut devenir particulière chez l'enfant et c'est ce qui fait de cette opération... une journée extraordinaire!

Si vous désirez devenir hôte d'un jour, n'hésitez pas à contacter le service Animation (010/65.32.16 ou [animation@walhain.be](mailto:animation@walhain.be)) **au plus tard pour le 20 septembre.**





## Inauguration du Chemin de la Mémoire

Le Mercredi 26 juin dernier, les écoles communales ont inauguré le « Chemin de la Mémoire » près du monument aux morts de Walhain.

Celui-ci a été créé par nos ouvriers communaux au départ du travail des enfants des écoles primaires pour le centenaire de l'Armistice de 1918, avec la complicité des enseignantes, de la direction et de Paul Van Ruychevelt.

Ces pavés marqués de mots de paix, d'ouverture à l'autre, de respect, nous rappellent l'importance du devoir de mémoire.

---

## Conseil communal des enfants

Comment apprendre à nos jeunes les principes de la démocratie ?

Nous avons un nouvel outil formidable pour ce faire : le conseil communal des enfants. C'est une expérience grandeur nature de citoyenneté active, qui contribuera à la formation des citoyens de demain. Les jeunes conseillers, élèves de cinquième et sixième primaire des écoles de toute l'entité mais également les enfants qui n'y sont pas scolarisés, auront l'opportunité de connaître le fonctionnement de leur commune et de s'intégrer dans la vie publique. Ils seront également amenés à réfléchir sur des problèmes communaux et à y apporter des solutions.

Le conseil communal des enfants verra le jour dès 2020.

---

## Bourses d'études complémentaires octroyées par la Province du Brabant wallon



Le Brabant wallon permet aux **étudiant(e)s de l'enseignement supérieur**, de bénéficier d'une aide financière dans le cadre de leurs études. Cette bourse est destinée aux étudiants de l'enseignement supérieur de tous les réseaux :

- o domiciliés dans le Brabant wallon ;
- o inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de type court, de type long ou universitaire, organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie Bruxelles ;
- o bénéficiaires d'une allocation d'études de la Fédération Wallonie Bruxelles ;
- o ayant introduit leur demande pour le 31 décembre de l'année académique en cours, sauf dérogation exceptionnelle.

La demande est à rentrer au moyen du formulaire électronique disponible sur le site de la Province du Brabant wallon. Pour être recevable, celle-ci devra impérativement être réceptionnée **au plus tard le 31 décembre 2019 à minuit**.

Directement après avoir fait votre demande, vous recevrez un accusé de réception par mail qui reprendra les données encodées. Dans le cas contraire, veuillez prendre contact avec le service d'Appui à la structure au 010/23.60.55.

Pour compléter votre dossier, vous pouvez envoyer les documents suivants (même après le 31/12/2019) :

- o Une composition de ménage pour justifier du domicile en Brabant wallon ;
- o La notification de la Fédération Wallonie Bruxelles mentionnant le montant de l'allocation d'études perçue ou à percevoir.

**Plus d'informations** : sur le site de la Province du Brabant wallon : <https://brabantwallon.be/bw/apprendre-se-former/actions-provinciales/bourses-d-etudes/>

- o Par mail à l'adresse : [enseignement.provincial@brabantwallon.be](mailto:enseignement.provincial@brabantwallon.be)
- o Par courrier à l'adresse suivante : Le Brabant wallon, place du Brabant wallon, 1 à 1300 Wavre.



## Centre Public d'Action Sociale

Rue Chapelle Saint-Anne, 12

1457 Walhain

Tél. 010/65.89.33

### *Conseil de l'Action sociale*



Agnès NAMUROIS

Présidente

Groupe Ecolo

[agnes.namurois.mandataire@walhain.be](mailto:agnes.namurois.mandataire@walhain.be)



Nicolas ART

Conseiller

Groupe Ecolo

[nicolas.art.mandataire@walhain.be](mailto:nicolas.art.mandataire@walhain.be)



Jean-Paul DELFORGE

Conseiller

Groupe WAL1

[agnes.namurois.mandataire@walhain.be](mailto:agnes.namurois.mandataire@walhain.be)



Andrée MOUREAU-DELAUNOIS

Conseillère

Groupe WAL1

[andree.moureau.mandataire@walhain.be](mailto:andree.moureau.mandataire@walhain.be)



Alison AMEN

Conseillère

Groupe WAL1

[alison.amen.mandataire@walhain.be](mailto:alison.amen.mandataire@walhain.be)



Bénédicte GRANDGAGNAGE-DELVILLE

Conseillère

Groupe WAL1

[benedicte.grandgagnage.mandataire@walhain.be](mailto:benedicte.grandgagnage.mandataire@walhain.be)



Raymond FLAHAUT

Conseiller

Groupe Avenir communal

[raymond.flahaut.mandataire@walhain.be](mailto:raymond.flahaut.mandataire@walhain.be)



Carine ROSY

Conseillère

Groupe Avenir communal

[carine.rosy.mandataire@walhain.be](mailto:carine.rosy.mandataire@walhain.be)



Cyrill LIZEN

Conseiller

Groupe Avenir communal

[cyrill.lizen.mandataire@walhain.be](mailto:cyrill.lizen.mandataire@walhain.be)



## Pour une commune encore plus dynamique : le Plan de Cohésion Sociale



Le Plan de cohésion sociale dans lequel la commune de Walhain a décidé de s'engager, est une initiative de la Région Wallonne. Il permet de coordonner et développer un ensemble d'initiatives pour que chaque personne puisse vivre dignement en Wallonie et a pour objectif de renforcer le lien et la cohésion au sein de l'ensemble de notre population. Conçu de manière constructive et collégiale en synergie avec le CPAS, il a été adopté par le Conseil communal du 27 mai 2019. Le Gouvernement wallon vient d'approuver notre PCS, c'est-à-dire que nous pourrons mettre en place les différentes actions prévues dans le plan.



### Quelles actions ?

Notre Commune, a décidé de mettre en place 6 actions, issues d'une réflexion sur les priorités à développer au niveau local:

- organisation d'un salon du logement annuel;
- encouragement à la création d'un esprit solidaire entre voisins (activités au sein des quartiers) ;
- organisation d'activités intergénérationnelles (récits de vie, atelier informatique, ...);
- mise en œuvre d'une plateforme du volontariat accessible à tous;
- acquisition d'un Taxi social PMR (personnes à mobilité réduite);
- organisation d'un transport de proximité solidaire.

Ces actions seront mises en œuvre à partir de janvier 2020. Cette mise en œuvre sera suivie au sein de la nouvelle Commission Connexions.

Pour plus d'informations ou si vous souhaitez participer à la mise œuvre de ce plan, vous pouvez vous adresser à Mme Conard Amandine, chargée de projet pour le PCS, [amandine.conard@cpaswalhain.be](mailto:amandine.conard@cpaswalhain.be) ou au 010/65.49.44.

## Logement

### Prime pour l'accès à la propriété pour les jeunes Walhinois



On ne le sait que trop, accéder à la propriété en Brabant Wallon, et particulièrement à Walhain, est devenu extrêmement difficile en raison de la hausse des prix de l'immobilier. Afin d'aider nos jeunes candidats-

acquéreurs à rester dans notre commune, une nouvelle prime a été votée et est donc d'ores et déjà disponible à Walhain.

Il s'agit d'une prime qui vient doubler, pour ceux qui y ont droit, la prime provinciale « de cohésion territoriale ».

Cette prime est destinée aux jeunes qui contractent un emprunt hypothécaire pour acheter ou construire un logement. Ils peuvent recevoir jusqu'à 100 € par mois pendant 3 ans. Soit un total potentiel de 3.600 €. Avec l'ajout

de la prime communale, cette somme peut donc se monter à 7.200 € !

Plusieurs conditions liées à la valeur du bien, à l'âge des candidats et à leur lien avec Walhain doivent être remplies pour bénéficier de la prime communale. Le règlement relatif à l'octroi de la prime complémentaire est disponible sur notre site internet ou peut être demandé auprès du service Logement (010/65.33.95 ou par mail : [logement@walhain.be](mailto:logement@walhain.be)).

## Logements à vendre Place du Bia bouquet

Vous avez pu suivre le projet depuis sa création, au travers des feuilles ou des bulletins communaux, lors des rencontres citoyennes, dans les médias et depuis un an de par sa mise en œuvre au cœur de Walhain. C'est aujourd'hui une réalité, la nouvelle « Place du Bia Bouquet » au cœur du village, bordée de logements, d'une surface commerciale, d'un centre médical et d'une salle de quartier ne cesse d'évoluer. Un terrain de pétanque a été installé par nos ouvriers communaux et des carrés potagers ont été créés dans le cadre de l'opération « Eté solidaire ». Enfin, une belle aire de jeu suivra d'ici quelques semaines, suite à l'obtention d'un subside régional de 15.000 €. Une convention d'occupation du centre médical est en phase de finalisation.

Ce lieu permet aujourd'hui aux Walhinois de profiter d'une nouvelle place de village, conviviale, nichée entre le haut et le



bas, qu'elle relie avantageusement par une liaison en mode doux pour les vélos et piétons. Ce cheminement a été concrétisé par un empiérement et nous attendons le tassement des terres pour le finaliser. Autour de cette place, la Commune a également fait construire 5 maisons et 4 appartements qui ont été proposés à la vente. Une attention particulière a été portée lors de la construction de ces logements à l'isolation et aux performances énergétiques.

Concrètement, il s'agissait de la vente de 5 maisons 3 façades et de 4 appartements 1 chambre.

Parmi ces biens, 2 appartements sont encore disponibles à la vente. Les autres biens ayant été vendus ou étant actuellement sous offre en attente de la signature définitive des actes. Le premier appartement encore en vente, au rez-de-chaussée, offre une surface de 56 m<sup>2</sup>, avec une chambre, une SDB, un vaste hall et une buanderie. Il donne accès à un petit jardin privatif. Le second, à l'étage, offre une surface de 53 m<sup>2</sup>, avec une chambre, une SDB, un vaste hall et une buanderie également.

Ces deux appartements sont adaptables pour des personnes à mobilité réduite, toutes les portes et zones de retournement ayant été prévus à cet effet. L'étage est accessible par un monte-personne.

Plus d'informations auprès du service Logement (010/65.33.95 ou [logement@walhain.be](mailto:logement@walhain.be)).

## Appel à projet : surface commerciale à louer Place du Bia bouquet

En marge des ventes de maisons et appartements qui sont en cours dans le cadre du projet Bia Bouquet, au cœur du village, la Commune met en location une surface commerciale d'une quarantaine de mètres carrés.

Dans le cadre général du projet, qui se veut novateur, durable et convivial, la commune aimerait pouvoir faire profiter cet espace commercial à un projet ou une activité qui s'intègre parfaitement à l'ensemble. A cette heure, des premiers candidats ont marqué leur intérêt pour cette surface et leurs projets sont en cours d'élaboration. Mais, la surface n'est pas

encore attribuée. Si vous désirez également nous faire part de votre idée originale et nous présenter votre projet, n'hésitez pas à vous adresser à notre agent en charge du projet, M. Nicolas Van den Steen soit par téléphone au 010/65.33.95 soit par e-mail à l'adresse [logement@walhain.be](mailto:logement@walhain.be). Nous serons ravis de prendre connaissance du projet ou du type d'activité proposé.

Cette surface se situe dans un bâtiment mixte comprenant, outre ce commerce, un centre médical, une salle de quartier et deux appartements à l'étage.

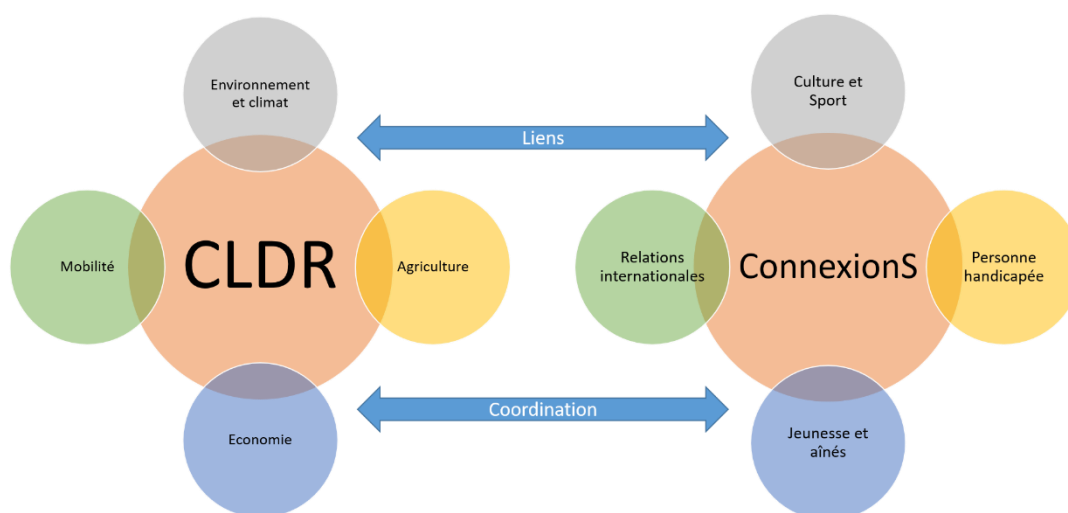




## Installation des commissions et conseils consultatifs

La participation citoyenne est l'ingrédient nécessaire à la vitalité et au dynamisme de notre démocratie locale. La commune de Walhain souhaite inscrire l'écoute, la concertation et la construction collaborative au cœur de son action. Un des axes de travail visant le renforcement de la participation citoyenne est la modernisation de la fonction consultative. L'objectif est de développer une réelle dynamique de participation, de renforcer l'efficacité des différentes commissions et conseils consultatifs et de mettre en place une coordination et des liens entre les différents organes consultatifs.

Deux pôles majeurs constitueront le cœur de la participation citoyenne : la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) d'une part et la Commission ConnexionS d'autre part. La CLDR sera la commission au cœur du développement durable/Agenda 21 local, chargée du suivi de notre Programme Communal de Développement Rural (PCDR). ConnexionS sera la commission chargée de faire vivre notre Plan de cohésion sociale. Autour de ces deux commissions, graviteront différents conseils consultatifs. Des membres de la CLDR participeront aux travaux des conseils consultatifs gravitant autour d'elle. Il en sera de même au niveau de ConnexionS. De cette manière, les liens entre les différents organes consultatifs seront assurés.



L'appel à candidatures s'est clôturé le 31 juillet 2019. Les membres des différentes commissions et conseils consultatifs ont été désignés lors du Conseil communal du 2 septembre 2019. Vous pouvez retrouver la composition des commissions et conseils consultatifs sur notre site Internet. Des rapports sur l'activité des différents organes consultatifs seront régulièrement réalisés. Enfin, si vous n'avez pas eu l'occasion de présenter votre candidature dans le cadre de l'appel clôturé le 31 juillet 2019, sachez que vous pouvez toujours nous transmettre votre souhait motivé de participer aux travaux de nos conseils consultatifs. En effet, les règlements des différents conseils permettent de coopter de nouveaux membres. Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat général (010/65.32.15 ou [secretariat@walhain.be](mailto:secretariat@walhain.be)).

## Rencontres citoyennes

Un autre axe de travail vise à multiplier les occasions de rencontres avec la population. Dans cette optique, des rencontres citoyennes ont été organisées dans le courant du mois de juin à Perbais, Nil, Walhain et Tourinnes. Ces rencontres avaient pour principal objet la présentation de la Déclaration de politique communale de la nouvelle majorité. Nous tenons à vous remercier pour votre participation nombreuse et dynamique lors de ces différentes rencontres. Vous pouvez retrouver les présentations proposées lors de ces différentes rencontres sur notre site Internet. L'agenda des prochaines rencontres citoyennes sera communiqué début 2020.

## Plan d'investissement communal 2019-2021



Le 29 avril 2019, le Conseil communal a approuvé le contenu du Programme d'investissement communal (PIC) 2019-2021. Le PIC et un plan pluriannuel regroupant les grands travaux de réfections de voiries dans notre commune.

Dans le cadre de cette nouvelle programmation, l'accent a été mis sur la sécurité et la mobilité des usagers faibles. L'enveloppe globale estimée du PIC 2019-2021 s'élève à 1.163.357,85 TVAC (hors honoraires) subsidiée à hauteur de 466.985,72 € par la Région wallonne.

La liste des projets prioritaires retenus est la suivante :

N°	Rues	Année
1	Rue des Ourdons	2020
2	Rues Mûgreto et Grand-rue	2020
3	Rue du Préa	2020
4	Rue de Libersart	2021
5	Rues des Hayettes et du Weya	2021
6	Rue des Trois Tilleuls	2021

La première phase, réalisée en 2020, regroupera les 3 premiers projets prioritaires. Dans le cadre de la réfection de la Rue des Ourdons, dans le but de sécuriser les piétons, des passages piétons seront installés, le trottoir du côté de l'église St-Servais sera lui complètement rénové, la placette adjacente au monument aux morts sera aménagée (parking et banc) et le carrefour avec la Rue d'Enfer et la Rue de la Cure sera sécurisé. Au niveau de la rue Mûgreto/ Grand Rue, la sortie de la piste cyclable sera améliorée et davantage sécurisée, dans la partie haute (entre la rue Mogreto et la rue Cruchenère), les zones de stationnement seront indurées et réfectionnées de manière identique à la partie basse reliant la rue de la Sucrierie au rond-point. Enfin, le parking de « co-voiturage » au début de la Rue du Préa sera réorganisé et optimisé.

Les travaux débiteront au printemps 2020. Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le service Travaux (010/65.32.07 ou à l'adresse [travaux@walhain.be](mailto:travaux@walhain.be)).

## Nouvelle aire de jeu au square « Arémat »



Dans le cadre d'un appel à projet de la Province du Brabant wallon, la commune de Walhain a obtenu une subvention d'un montant de 20.000 € en vue de l'aménagement d'une nouvelle aire de jeu à Libersart au square « Arémat ».

Les travaux de terrassement poursuivis par la pose de bordures et de la clôture, travaux réalisés par nos ouvriers communaux, ont débuté le 2 août dernier. Le prestataire choisi par marché public a procédé à l'installation du module de jeux fin août.

L'aire de jeux est ouverte depuis le 24/08/2019. Nous avons le plaisir de vous inviter à l'inauguration officielle de la nouvelle aire de jeux ce 18 septembre 2019 à 17h30.

L'aménagement de nouvelles aires de jeux se poursuivra au sein de nos différents villages dans les mois et années à venir.

La prochaine aire de jeux à voir le jour sera celle de la place du Bia Bouquet à Walhain pour laquelle un subside de 15.000 € a été obtenu. Les travaux sont prévus dans le courant du dernier trimestre 2019.

## PCDR : Rénovation de la salle du Fenil

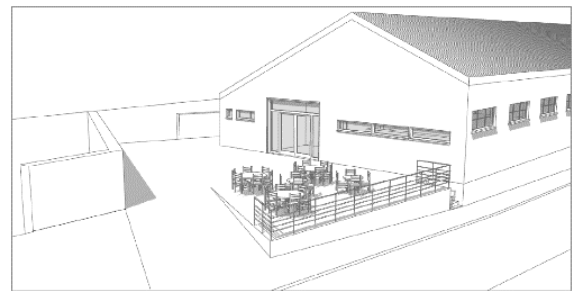


Un projet de rénovation de la salle du Fenil a été élaboré à l'initiative des citoyens Walhinois membres de la Commission Locale pour le Développement Rural (CLDR). Il s'agit d'une partie du projet de la fiche CT-02 « Cœur de Tourinnes - espace public » qui a finalement été scindée en deux phases distinctes, d'une part la rénovation de la salle du Fenil en Phase 1 et la rénovation de l'espace public (rue de la Cure) en Phase 2. Au niveau de la phase 1 le projet consistera à remettre le bâtiment aux normes énergétiques et sécuritaires d'une part, mais également à rafraîchir l'ensemble du bâti. Les travaux intégreront également la mise aux normes de

l'épuration des eaux et la création d'espaces extérieurs accueillants : une terrasse conviviale devant l'entrée et, à l'arrière, un espace de jeux pour les enfants.

Dans le cadre de la procédure, la convention-faisabilité vient d'être signée par le Ministre wallon en charge du développement rural, la convention et l'arrêté ministériel nous ont été transmis ce 29 août 2019.

Le marché public d'auteur de projet va pouvoir être lancé très prochainement. Les travaux devraient débuter en 2021.



**Infos :** Nathalie Vaesken, architecte - graduée spécifique - 010/65.33.90 [urbanisme@walhain.be](mailto:urbanisme@walhain.be).

**AVIS  
D'ENQUÊTE  
PUBLIQUE**
**Avis d'enquête publique en vue du démantèlement d'un parc éolien existant et de la construction et l'exploitation d'un parc de 7 éoliennes à PERWEZ**

La commune de Walhain, en date du 6 août 2019, a reçu la demande d'ENECO WIND BELGIUM s.a. en vue du démantèlement d'un parc éolien existant et de la construction et l'exploitation d'un parc de 7 éoliennes à PERWEZ. La commune est tenue d'informer du lancement de l'enquête publique dans les 5 jours de la réception de la demande.

L'avis d'enquête publique a donc été affiché ce 9 août 2019. L'enquête publique a débuté officiellement le 2 septembre 2019 et se clôture le 2 octobre 2019 à 11h00.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête : Champs du Favia 8, du lundi au jeudi de 9h à 11h ou sur rendez-vous pris au plus tard la veille ou lors de la permanence le 3ième vendredi du mois de 18h à 20h (le 20 septembre 2019).

**Pour tous renseignements :** Agnès Decelle, conseillère en aménagement du territoire 010/65.33.91 - [agnes.decelle@walhain.be](mailto:agnes.decelle@walhain.be).

Le dossier complet est téléchargeable sur notre site [www.walhain.be](http://www.walhain.be).

Retrouvez toutes les enquêtes publiques en cours sur notre site internet : [www.walhain.be](http://www.walhain.be).



## Dégâts aux cultures dus à l'orage de jeudi 25 juillet 2019



Le jeudi 8 août dernier, la commission agricole de constat des dégâts aux cultures de Walhain s'est réunie sur les terres touchées par l'orage survenu en juillet 2019.

Les effets de celui-ci sont essentiellement localisés à l'est de Walhain et la grêle a occasionné des pertes de rendement de 25 à 60 % selon les cultures.

Les membres de la commission ont pu objectiver l'importance de ces pertes, parcelle par parcelle.

Pour rappel, les agriculteurs ayant plus de 20 % de perte de rendement de leur culture suite à un phénomène météorologique peuvent convoquer la commission de constat de dégâts aux cultures pour constater les pertes et rédiger un procès-verbal utile pour leur déclaration fiscale.

Personne de contact : service Environnement (010/65.32.79 ou [environnement@walhain.be](mailto:environnement@walhain.be)).

## Calendrier des cultures : « Les mois de septembre, octobre et novembre seront marqués par les récoltes de betteraves, pomme de terre et maïs. »

**Betteraves :** Les betteraves se plantent en général au courant du mois d'avril selon le temps car il faut que la terre soit "réchauffée".

Elles se récoltent à partir de fin septembre jusqu'à la mi-novembre mais sont transportées vers les sucreries jusqu'au mois de janvier.

**Pommes de terre :** Celles-ci se plantent entre avril et mai tout en dépendant du temps et de la température de la terre également.

On les arrache en général durant les mois de septembre / octobre et elles sont transportées par des remorques agricoles vers les hangars de stockage d'hiver.

**Maïs :** Il se plante généralement à partir de mi-avril et toujours selon les conditions climatiques.



On peut soit l'ensiler courant septembre afin de nourrir le bétail durant l'hiver ou en récolter les grains à l'aide de moissonneuses batteuses équipées pour le maïs. Pour récolter le maïs grain, il faut que celui-ci respecte un taux d'humidité (il est donc battu plus tard que le maïs ensilage).

Etant dans une commune rurale, vous serez certainement contraint de croiser ces machines agricoles parfois de grosse taille, alors soyez courtois, laissez un maximum de place pour que les chauffeurs de ces engins puissent manœuvrer le plus facilement possible. Il faut également être vigilant car en sortant des champs, ces véhicules peuvent laisser de la terre sur la route qui peut parfois être très glissante. Les agriculteurs font un maximum pour nettoyer celle-ci le plus rapidement possible.

Ne négligeons pas non plus le nombre important de camions de betteraves qui circuleront sur nos routes durant ces mois de septembre à janvier.



### Guide : Le jardin zéro déchet !

Réalisée conjointement par les 7 intercommunales wallonnes chargées de la gestion des déchets avec le soutien de la Wallonie, la brochure "Le jardin zéro déchet" vous expliquera **comment valoriser vos déchets de jardin avec des gestes malins et créatifs tout en préservant la nature.**

Rendez-vous sur le site d'In BW pour la télécharger : [www.inbw.be/publications-dechets](http://www.inbw.be/publications-dechets)

## L'entretien des trottoirs, des talus et fossés

Chaque propriétaire ou locataire est responsable d'entretenir les trottoirs devant sa parcelle.

Depuis le 1er juin 2014, il est interdit d'utiliser des pesticides sur les trottoirs et sur toutes les surfaces reliées aux égouts (une terrasse ou une allée de garage). Plus encore, une zone tampon de un mètre doit être respectée à proximité d'un filet d'eau ou d'un égout et de 6 mètres à proximité de la crête de berge d'un cours d'eau ou plan d'eau (mare,...) (arrêté du Gouvernement wallon du 11/07/13). Et les talus ? Si votre terrain est relié à un filet d'eau ou un cours d'eau et a une pente de 10 % ou plus, les pesticides sont interdits sur la pente avec une zone tampon de un

mètre juste avant le début de la pente (point de rupture).



Depuis le 1er juin 2018 : un pas de plus pour la santé est franchi.

Il est interdit de recourir aux produits phytopharmaceutiques (dont les herbicides) à moins de 50 mètres des espaces fréquentés par des élèves, des

hôpitaux publics et privés, des maisons de repos, des lieux accueillant des personnes handicapées et à moins de 10 mètres des aires de jeux, des aires pour la consommation de boissons et de nourriture.

L'asbl ADALIA a édité une brochure : « Comment entretenir son trottoir sans pesticides ? » disponible sur notre site internet [www.walhain.be](http://www.walhain.be).

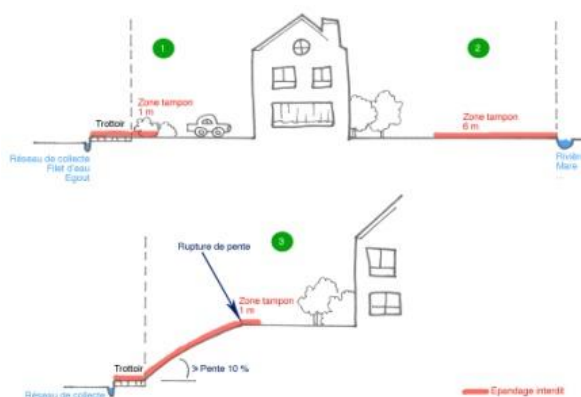
Depuis 2016, la commune de Walhain n'utilise plus aucun herbicide et applique dans la mesure du possible les modes de gestion alternatifs (désherbage mécanique et manuel, végétalisation) sur l'ensemble des nombreux espaces verts publics (ceci inclut la voirie).

## Cours d'eau et tontes de pelouse

Déposer les herbes de tonte des pelouses est interdit en bord de cours d'eau car ces tas étouffent les plantes, s'entassent et s'écroulent dans le cours d'eau, formant parfois un bouchon, et dans tous les cas empêchant la vie dans l'eau.

Rappel : pour préserver la qualité des eaux et les berges de cours d'eau, il est interdit d'appliquer des herbicides et pesticides à moins de 6 mètres de la crête de berge d'un cours d'eau ou plan d'eau.

Plus d'informations : [www.crdg.be](http://www.crdg.be) et sur [www.walhain.be](http://www.walhain.be) (service Environnement).



« A WALHAIN, ÇA BOUGE ! ...

ET ÇA CONCERNE CHACUN.E DE NOUS ! »

La Semaine des initiatives aura lieu du 14 au 22 septembre 2019.

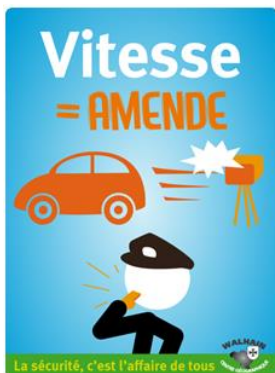
L'occasion de rencontres, d'échanges de pratiques et de savoirs et de fête pour tous les Walhinois de tout âge.

Ouvert à tous et gratuit.

Plus d'informations et programme complet sur notre site [www.walhain.be](http://www.walhain.be) ou à l'adresse [initiatives@walhain.be](mailto:initiatives@walhain.be).



## « On lève le pied, sinon... »



Beaucoup de Walhinois se plaignent de la vitesse des voitures dans les villages. Les contrôles vont être renforcés : LIDAR et projet d'acquisition de radars répressifs par la police.

Nous rappelons que **les vitesses maximales autorisées sont de 50km/h en agglomération et de 30km/h dans les cœurs de villages.**

Un véhicule a récemment été flashé à 79 km/h dans la zone 30 du centre de Walhain ! Conséquence : une amende salée !

Nous voici avertis. Rouler vite est dangereux mais de plus, cela génère du bruit, des vibrations et des fissures dans les maisons. L'incivisme et l'égoïsme de certains mettent à mal le bien-être de tous.

## Principes relatifs à l'Arrêt et au Stationnement

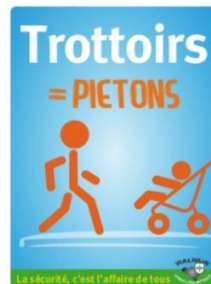
La zone de police Orne-Thyle vous rappelle quelques principes relatifs à l'Arrêt et au Stationnement.

De manière générale, il est interdit de mettre un véhicule À L'ARRÊT ou EN STATIONNEMENT à tout endroit où il est manifestement susceptible de constituer un danger pour les autres usagers de la route ou de les gêner sans nécessité.

Notre rappel se focalisera sur certains endroits particuliers où les arrêts et stationnements sont interdits.



**Sur les trottoirs :** Il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement sur les trottoirs et, dans les agglomérations, sur les accotements en saillie sauf réglementation locale.



**Sur les passages pour piétons :** Il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement sur un passage pour piétons et sur la chaussée à moins de 5 mètres en deçà de ces passages.

**Le long des lignes discontinues jaunes :** Il est interdit de mettre un véhicule en stationnement sur la chaussée, le long de la ligne discontinue de couleur jaune.

**Sur les chaussées divisées en bandes de circulation :** Il est interdit de mettre un véhicule en stationnement sur la chaussée lorsque celle-ci est divisée en bandes de circulation.

**Tous ces comportements sont passibles de sanctions administratives, les montants sont de 58 euros ou de 116 euros en fonction de l'infraction.**

## Des chemins réservés un peu partout dans la commune



Les chemins communément appelés chemins de remembrement ont été construits dans les années 80.

Une majorité de ces chemins agricoles sont au statut de « F99c ». Il s'agit du numéro désignant le panneau de signalisation bleu avec les logos de tracteur, piéton, cavalier, cycliste.

Tous les usagers représentés par les logos sont donc autorisés à emprunter ces chemins réservés. De plus, les véhicules d'agriculteurs ou de chasseurs se rendant aux parcelles riveraines ou en venant, les véhicules affectés au ramassage des immondices, les véhicules prioritaires, d'entretien, de surveillance et de secours y sont également autorisés. Le code de la route y autorise une vitesse maximale de 30 km/h.

Les piétons s'y sentiront donc tout à fait à l'aise ; les véhicules autorisés et les cyclistes les plus sportifs sont invités à lever le pied également...



## Quels numéros appeler en cas d'urgence?



### 112 : Ambulances et pompiers

Dans chaque province, un **centre d'appel joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7** traite les appels d'urgence nécessitant l'intervention des pompiers ou d'une ambulance. Ce numéro est à utiliser **en cas d'incendie ou d'urgence médicale**.

**L'application qui sauve des vies :** L'app 112 BE est un des moyens pour contacter les centres d'appels urgents si vous êtes en détresse et que vous avez besoin de l'aide urgente des pompiers, d'une ambulance et/ou de la police en Belgique. Le principal atout de cette application est que **vous ne**



**devez plus mémoriser les numéros d'urgence** et que vous ne risquez donc pas non plus de les oublier si vous êtes paniqués. Il vous suffit de cliquer sur l'icône des pompiers, de l'ambulance ou de la police, en fonction des secours dont vous avez besoin. Il est évident que les centres d'appels urgents restent joignables par téléphone fixe et GSM.



### 101 : Police

Si vous découvrez un cambrioleur, si vous êtes victime ou témoin d'une bagarre par exemple, vous pouvez également composer le 112. Mais vous risquez de perdre un temps parfois précieux puisque ces types d'interventions ne nécessitent pas l'intervention des pompiers ou d'une ambulance. Les opérateurs du 112 vous transféreront alors à leurs collègues du 101 situés dans un autre bâtiment. Ici aussi, chaque province dispose d'un **service 101 recevant les appels à toute heure du jour ou de la nuit**. Le 101 permettra de dispatcher le plus rapidement possible les services de police.

**Que vous appelez le 112 ou le 101, ne le faites qu'en cas de réelle urgence. Chaque année, ces services traitent plus de 6 millions d'appels. Un sur quatre ne constitue pas une vraie urgence.**

Certaines problématiques peuvent être traitées par des **services spécifiques** :

- |  |                |
|--|----------------|
| ➤ Numéro pour les interventions non-urgentes des pompiers<br><i>(seulement activé en cas de tempête/inondation avec un code orange/rouge)</i>                                    | 1722           |
| ➤ Centre anti-poisons <a href="http://www.poissoncentre.be">www.poissoncentre.be</a>   | 070/24.52.45   |
| ➤ Child Focus <a href="http://www.childfocus.be">www.childfocus.be</a>   | 116 000        |
| ➤ Écoute-Enfants <a href="http://www.103ecoute.be">www.103ecoute.be</a>  | 103            |
| ➤ Télé-accueil <a href="http://www.tele-accueil.be">www.tele-accueil.be</a><br><i>(quelqu'un à qui parler dans l'anonymat)</i>   | 107            |
| ➤ Ligne de prévention suicide <a href="http://www.preventionsuicide.be">www.preventionsuicide.be</a><br><i>(gratuit, 24h/24, dans l'anonymat)</i>                                | 0800/32.123    |
| ➤ Écoute violence conjugales <a href="http://www.ecouteviolencesconjugales.be">www.ecouteviolencesconjugales.be</a>  | 0800/30.030    |
| ➤ DOC STOP (gratuit) <a href="http://www.docstop.be">www.docstop.be</a><br><i>(bloquer 24h/24 une carte d'identité ou un passeport belge suite à un vol ou une perte)</i>        | 0800/2123.2123 |
| ➤ CARD STOP <a href="http://www.cardstop.be">www.cardstop.be</a> <a href="http://www.macarte.be">www.macarte.be</a><br><i>(bloquer des cartes bancaires et de crédit 24h/24)</i> | 070/344.344    |
| ➤ Spéléo secours<br><i>(sauvetage en milieu souterrain)</i>  | 04/257.66.00   |
| ➤ Sécurité dans la gare et le train <a href="http://www.belgiantrain.be">www.belgiantrain.be</a>   | 0800/30.230    |

### Quelles informations transmettre au 112 ?

- ✓ **A propos de la localisation :** l'adresse complète, la situation exacte, sur la route (sens de la circulation, borne kilométrique,...).
- ✓ **A propos des victimes :** le nombre, la catégorie d'âge (bébé, enfant ou adulte), l'état de santé, les circonstances particulières (victime accessible,...).
- ✓ **A propos du problème :** la nature (chute, brûlure, accident de la route,...), les circonstances, les autres renseignements utiles, les dangers immédiats ou éventuels (incendie, explosion, émanations,...).

### Police de proximité : ZP Orne-Thyle.

Rue des Combattants (à côté de la Maison Communale). Tél. 010/65.04.01.

Permanences : le lundi et le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 13h à 16h.

Pour la commune de Walhain, le responsable est l'Inspecteur Principal Benjamin BOUSMAN, assisté des Inspecteurs Philippe BOVENRADE (0470/999.676) et Cédric ÉVILARD (0470/800.306).

**Du Samedi 14 au Dimanche 22 septembre****Semaine des initiatives.**

Découvrez le programme complet en 4<sup>e</sup> de couverture de ce bulletin.

**Dimanche 22 septembre à 10h****à l'école de Walhain-centre****Apéro-twist : Ateliers « cuisine sauvage » et conserves.**

TWist vous emmène en balade et émoustille vos papilles !

10 heures : cueillette de plantes comestibles et initiation à la cuisine sauvage avec Pascal Gaspard. 12 heures : lunch savoureux, concocté avec des produits de saison et signé "Curcuma et Poivre noir" (PAF : 10 euros, sur réservation - 8 euros pour les enfants de moins de 12 ans). 14 heures : découverte de tous les secrets de la mise en conserve (PAF : 5€). Toute la journée, que vous soyez ou non-inscrits à un atelier, n'hésitez pas à venir vous désaltérer à l'école de Walhain, où se tiendra cet Apéro-TWist placé sous le signe des saveurs d'automne.

Infos et réservations : [www.walhainentransition.be](http://www.walhainentransition.be) ou Geoffroy : 0495/20.33.37

**Vendredi 27 septembre dès 20h****au Centre Culturel Jadinon****Cabaret « Chez Émile » : Franz Bertrand & Concert de La Crapaude.**

Première partie humoristique avec Franz Bertrand bien connu de tous les Perbaisiens. Dans un français entaché de wallon, il échauffera nos zigomatiques avant le spectacle musical.

Deuxième partie : Concert de La Crapaude.

Autour de la table qu'elles utilisent comme percussion, ces quatre femmes chantent, racontent et remettent au goût du jour des chansons récoltées en Wallonie. Leur spectacle est une invitation à un voyage moderne au cœur de nos racines, bercé par les influences et les rythmes des musiques du monde. Nul besoin de parler ou de comprendre la langue wallonne, cela se savoure comme un concert de chants bulgares ou occitans, avec le petit plus des sonorités de chez nous. L'envie de La Crapaude est bel et bien de remettre au goût du jour un répertoire venant de Belgique oublié ou resté enfoui de nombreuses années et de redonner vie à ces morceaux. Une expérience rythmique et mélodique très contemporaine et surprenante. Avec : Charlotte Haag, Sabine Lambot, Pascale Sepulchre et Marie Vander Elst.

20h : ouverture du bar. 20h30 : concert. PAF : 5 euros. Pas de réservation. Infos : [cabaretchezemile@gmail.com](mailto:cabaretchezemile@gmail.com) - 0498/478317. Site Internet : <http://cabaretchezemile.wix.com/cabaret-chez-emile>

Facebook : <https://www.facebook.com/CabaretChezEmile>

**Du Samedi 21 au Dimanche 22 septembre****Exposition itinérante « Vêtements sacrés. Sacrés vêtements ».**

La Fabrique d'Église de St Lambert-Libersart a décidé de répondre à un appel du service du Temporel du Vicariat du Brabant wallon ; en effet, celui-ci lance une exposition itinérante intitulée « Vêtements sacrés. Sacrés vêtements ». En 16 panneaux, elle décrit l'usage des principaux vêtements liturgiques, leurs fonctions et leur histoire. Dans le cadre de la rentrée des enfants pour le catéchisme, Père Jean-Claude fera le tour de toutes les paroisses avec les enfants et le circuit se terminera à l'église de St Lambert. C'est l'occasion de terminer cette balade en beauté par la visite de cette exposition. Celle-ci sera accessible à tous les visiteurs estivaux de nos églises pendant les heures qui seront communiquées par voie d'affichage à l'église St Lambert dans les semaines précédant l'exposition.

**Lundi 23 septembre à 14h30****Promenade courte du mois de septembre.**

Les promenades courtes du mois de septembre partiront du carrefour entre la rue de Sauvenière et la chaussée romaine à Baudectet à 14h30. Chemins plats et d'une distance de 5,6 km dans la campagne et sur le ravel.

**Lundi 23 septembre à 19h30****à l'espace Sainte-Anne (CPAS)****Causons Walon à Walin.**

Rendez-vous le lundi 23 septembre à 19h30 dans la salle du CPAS (en face du terrain de foot). Thème : l'école et la rentrée scolaire.

Infos : M. BRAHAM : 0475/454538 – M. GIGOT : 0473/455522

**Dimanche 29 septembre dès 10h****à l'école de Walhain-centre****Bourse hiver vêtements et jouets (18M à 16A).**

Dépôts : le 27/9 entre 16h30 et 21h00 et le 28/9 entre 9h et 12h - RV à prendre en téléphonant le 3/9 entre 10h à 21h au 0494/69.45.17. Frais : 5 € pour 30 pièces, payable au dépôt + 5% de la vente.

Vente : le dimanche 29 septembre à l'école de Walhain - centre (Place communale, 2). De 9h30 à 10h : vente réservée aux membres de la Ligue des familles. De 10h à 13h : vente ouverte à tous (fermeture de 11h45 à 12h00 pour rangement). Réduction de 50% (sauf certains articles) si entrée après 12h.

Infos : [walhain@liguedesfamilles.be](mailto:walhain@liguedesfamilles.be)

**De septembre à novembre 2019**

Rendez-vous tous les **Lundi à 19h en la salle communale « Les Cortils »** (buvette du football) à Tourinnes-Saint-Lambert pour la session d'automne de Je cours pour ma forme. **Infos et inscriptions** auprès du service Animation : 010/65.32.16 ou [animation@walhain.be](mailto:animation@walhain.be)

## En octobre :

- ✕ Samedi 5 octobre 2019 :
- ✕ Dimanche 6 octobre 2019 :
- ✕ Samedi 12 et Dimanche 13 octobre 2019 :
- ✕ Dimanche 13 octobre 2019 :
- ✕ Vendredi 18 octobre 2019 :
- ✕ Samedi 19 octobre 2019 :

- ✕ Dimanche 27 octobre 2019 :

Souper carousel (école de Walhain)  
Dîner paroissial Notre-Dame de Walhain  
Week-end WANITOU  
Fête d'automne "Potawal"  
Souper croqu'pommès (école de Walhain)  
Opération « Place aux enfants »  
Collecte de jouets dans les recyparcs  
Souper Bike'er'Nick  
Saint-Hubert

## En novembre :

- ✕ Vendredi 8, Samedi 9 et Dimanche 10 novembre 2019 :
- ✕ Dimanche 10 et Lundi 11 novembre 2019 :
- ✕ Lundi 11 novembre 2019 :
- ✕ Vendredi 15 novembre 2019 :
  
- ✕ Dimanche 17 novembre 2019 :
- ✕ Samedi 23 et Dimanche 24 novembre 2019 :
- ✕ Dimanche 24 novembre 2019 :

Week-end Balle Pelote Niloise  
Bourse BD  
Cérémonie du 11 novembre  
Souper boudins de l'école communale de  
Tourinnes-Saint-Lambert  
Bourse de la ligue des familles  
Souper du Royal étoile Club de Walhain  
Bourse aux jouets

## En décembre :

- ✕ Vendredi 13 décembre 2019 :
- ✕ Dimanche 15 décembre 2019 :

Marché de Noël des écoles communales  
Thé dansant des aînés

Votre événement ici ?

Contactez le service Animation : 010/65.32.16 ou  
[animation@walhain.be](mailto:animation@walhain.be)

### **Notez déjà :**

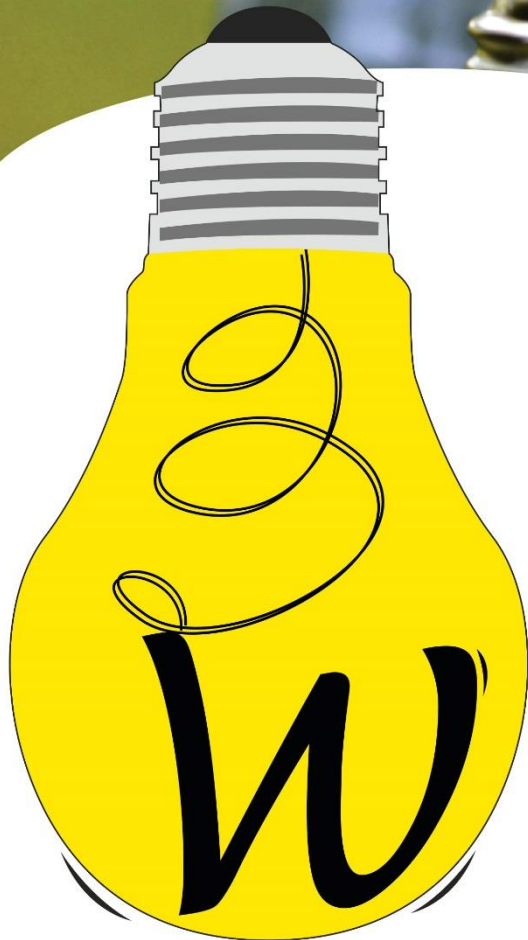
Les dates des fancy-fair des écoles communales sont connues !

- ✕ Le 9 mai 2020 : Walhain
- ✕ Le 23 mai 2020 : Perbais
- ✕ Le 30 mai 2020 : Tourinnes





# WALHAIN ÇA BOUGE!



## INFOS:

Administration communale de Walhain  
initiatives@walhain.be  
010 65 32 05  
010 65 32 79

- |              |                |   |
|--------------|----------------|---|
| Sam.14.09.19 | 09h30<br>12h30 | <b>P'tit déjeuner des jeunes</b><br><b>Apéro des bénévoles du milieu associatif et sportif de Walhain</b>   |
| Dim.15.09.19 | 14h00          | <b>Après-midi des énergies renouvelables</b><br>(l'énergie dans notre quotidien: innovations, économies, matériaux durables, mini conférences...)<br><b>Le monde de l'eau</b> pour les grands et les petits<br><b>La mobilité de demain</b> (testez une voiture et un vélo électriques)<br><b>Balade vélo</b> (points nœuds)  |
| Mar.17.09.19 | 19h30          | Soirée speed-meeting et concert<br>(organisé par <b>walinbusiness.be</b> )  |
| Mar.17.09.19 | 20h00          | <b>Conférence débat - Ruralité et agriculture</b><br>Découvrir le monde de l'agriculture et ses réalités<br>Rencontre agriculteurs/non agriculteurs   |
| Jeu.19.09.19 | 19h30          | <b>Ciné débat - Les initiatives citoyennes</b>  |
| Ven.20.09.19 | 13h45          | <b>Rencontre aînés/écoliers</b>   |
| Sam.21.09.19 | dès 11h        | <b>LA FÊTE DES INITIATIVES À WALHAIN</b><br>Exposition photos «Walhain, commune rurale et innovante vue par les Walhinois»<br><b>Marché des producteurs locaux</b><br>Mais aussi ateliers récup, artisans, réparation de vélos, jeux anciens, jeux géants, château gonflable... animation avec les scouts, promenade en char à bancs, balade vélo (points nœuds), remise des prix des concours «Façades fleuries et fruitées, Jardins de la biodiversité» et «Chapelles fleuries» |
|              | 17h30          | <b>Concerts</b>   |
| Dim.22.09.19 | dès 10h        | Balade, cuisine sauvage, lunch, mise en conserve<br>(organisé par TWist <b>walhainentransition.be</b> )   |

Animations dans les écoles durant la semaine

# SEMAINE DES INITIATIVES

# 14 - 22 SEPTEMBRE 2019